

## Post-Assises

### UN BILAN MITIGÉ

Dans un communiqué de presse intitulé „Mieux vaut tard ... même si c'est avec beaucoup de retard“, Forum Culture(s) est rejoint par Actors, ALTA et Aspro pour féliciter Jo Kox pour le travail titanesque fourni pour mettre sur pied le plan de développement culturel (KEP). Néanmoins, les auteurs du communiqué soulèvent plusieurs écueils, qui concernent moins le travail de Jo Kox que la méthodologie des deuxièmes Assises, l'applicabilité de ce plan ainsi que le travail généralement très peu convaincant du ministère de la Culture.

Ainsi, le document déplore tout d'abord, comme nous l'avions relevé dans nos pages, que les acteurs culturels ne disposaient pas d'assez de temps pour prendre connaissance du plan, celui-ci ayant été mise en ligne la veille des Assises – avec pour résultat un niveau de débat assez peu fructueux.

Deuxième conséquence de ce peaufinage de dernière minute, il était impossible, pour les partis politiques, d'intégrer les recommandations du plan dans leur programme électoral.

Par ailleurs, affirment les signataires du communiqué, le suivi des opérations demeure flou. Il n'est pas clair, étant donné qu'au moment où le plan définitif sera présenté, le gouvernement actuel ne sera en fonction plus que trois semaines, qui est censé être le porteur du plan. Pour gagner en force, ne faudrait-il pas que le plan soit légitimé par le Parlement, et que des retombées budgétaires y soient assorties? Dans ce contexte, les signataires du communiqué espèrent que le prochain gouvernement fera preuve de davantage de volonté politique – un des facteurs à risque évoqué souvent dans le KEP – puisque, des 56 points du programme gouvernemental en matière de culture, 31 n'ont pas connu ne serait-ce qu'un début de réalisation.

Enfin, les derniers regrets concrets relatifs au contenu du plan concernent d'abord l'assez grande omission des citoyens et du public en général (le plan ne dit pas qu'il faut essayer de toucher de nouveaux publics) et ensuite le statut matériel et social de l'artiste. Si le lecteur du plan pourra arguer qu'il en est bien question (on y parle, p. ex., d'une modification de la loi relative au statut des artistes indépendants et intermittents), les signataires estiment que le texte „évite sagement de parler directement des conditions matérielles et financières“.

Malgré ces déplorations, l'on estime que le KEP est un bon document de travail et qu'il incombe à toutes les associations et acteurs culturels d'y apporter les modifications nécessaires (que l'on peut envoyer par mail à [assises.culture@mc.etat.lu](mailto:assises.culture@mc.etat.lu)). Même si la date limite d'envoi – le 31 juillet – ne laisse guère beaucoup de temps au dialogue.

js